

BULLETIN D'INSCRIPTION – FORMATION CERTIPHYTO – RENOUELEMENT

«Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques »

A compléter et à renvoyer par mail à l'adresse suivante : cfppa.montbrison@educagri.fr

ou par courrier : CFPPA de PRECIEUX – Le Bourg- 42 600 PRECIEUX

Candidat : Nom Prénom Date et lieu de naissance.....
Adresse : Code postal..... Commune.....
Tel fixe Tel portable..... Adresse mail :
Statut : agriculteur(*) salarié (*) autre (à préciser)
(*) Nom, adresse de l'entreprise, numéro de SIRET à préciser :

S'inscrit à la formation « Certiphyto – Primo Décideurs – Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques »

Durée : 1 jour : 9h- 12h30 et 13h30-17h

17 Mars 2022 à PRECIEUX

21 Avril 2022 à PRECIEUX

Date fin de validité du certiphyto.....

- Lieu de réalisation : Lycée Agricole de PRECIEUX Le Bourg - 42600 PRECIEUX - tél 04 77 97 72 07
- Coût de la formation :

Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, personnes en phase d'installation (formation inscrite dans le PPP du candidat)

Formation éligible au financement par VIVEA

Justificatifs à fournir par les ayants droits VIVEA dans des situations particulières pour bénéficier d'une prise en charge de la formation par VIVEA

- Pour les personnes en cours d'installation avec inscription de la formation dans le PPP, joindre au bulletin d'inscription les documents indiqués ci dessous

Dossier complet à fournir en une seule fois par les candidats en PPP à l'organisme de formation pour transmission à VIVEA:

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF

- Autres cas - contributeurs VIVEA apparaissant non finançables : demander une attestation professionnelle via votre espace MSA en ligne <http://www.msa.fr/lfr/services-en-ligne/exploitants>

Autres situations (salariés, demandeurs d'emploi...) → contacter le CFPPA pour les modalités de financement (Compte Personnel de Formation, OPCO, Pole Emploi...)



CAMPUS AGRONOVA - EPLEFPA de Montbrison-Précieux / St Genest-Malifaux



www.campus-agronova.fr

Siège social : Le Bourg 42600 PRECIEUX – tel 04.77.97.72.07 – mail cfppa.montbrison@educagri.fr